

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze et le deux octobre à dix hit heures trente, le Conseil Municipal de Reviers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUERIN, Maire.

Présents Mr Guérin, Mr Bourdel, Mr Dolley, Mme Huyghe-Boulet, Mr Deraine, Mme Lastelle, Mr Prioult, Mme Bisson, Mme Bouglé, Mr Lebas

Absent : Mme Fras, Mme Chazel,

Absents excusés : Mme Tanqueray, Mr Hodiernne

Pouvoir : M. Hodiernne donne son pouvoir à Mme Boulet

Secrétaire de séance : Marie Huyghe-Boulet

Mr Guérin relit le compte rendu du précédent conseil afin de le soumettre au conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le compte rendu.

L'ordre du jour est abordé dans l'ordre.

1 TRAVAUX RELATIFS À LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 35

- Le plan d'aménagement de la Grande Rue établi par le Maitre d'œuvre est soumis au conseil municipal, Monsieur Dolley propose d'aménager des stationnements minute.
- Deux votes vont avoir lieu, adoption du projet sans feux tricolores et avec feux tricolores, reste à déterminer si deux ou trois seront mis en place car le sens de circulation de la Rue de l'Eglise reste à discuter.
- Vote à bulletin secret du projet établi par le maitre d'œuvre et approuvé par l'agence routière sans feux tricolore et arrêts minute, résultat du vote : pour 7 contre 3 et une abstention.
- Vote à bulletin secret du projet établi par le maitre d'œuvre et approuvé par l'agence routière avec feux tricolore et arrêts minute, résultat du vote : pour 10 contre 1.

2 MODIFICATION DU SENS DE STATIONNEMENT SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 35

- Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire passer les stationnements existants rue du bout de Banville, actuellement du côté droit en direction de Bayeux afin de mettre en sécurité les usagers du trottoir plus étroit du côté gauche. Même proposition pour les stationnements de la Grande Rue afin de pallier aux problèmes de nuisances sonores subis par les riverains. Ces propositions seront soumises à autorisation auprès du Conseil Général.
Le Conseil Municipal approuve ces propositions.

3 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (SIDOM)

- Proposition du SIDOM de financer les colonnes enterrées à hauteur de 3 000€, reste 5 500€ à la charge de la commune plus les travaux de mise en place soit un cout total de 13 000€ environ pour la commune.
Le Conseil municipal s'interroge sur l'engagement demandé, des précisions seront demandées.

6 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-Demande de Pleine vie d'utiliser la salle des fêtes le 18/10/2015 et le 29/11/2015.

-La fibre optique arrivera sur la commune au plus tôt en 2017, en effet Reviers fait partie de la deuxième tranche de travaux prévu par le conseil général.

-Un habitant propose de baptiser un pont au nom de Monsieur Armand Lemoine à l'occasion de son centième anniversaire.

Le conseil municipal propose de baptiser le parc du centre bourg « Le jardin d'Armand ».

-Modification des horaires de remise des clés lors des locations car les cours d'éveil corporel débutent à 9h30. L'état des lieux se fera donc le dimanche soir 19h ou bien le lundi matin 8h dernier délais.

- Point sur les APS : Pour l'année 2015/2016 la participation qui devait être demandée aux parents n'est plus d'actualité, la demande de participation du CCAS est donc caduque.